



Primes et treizieme mois non payés

Par **Relos**, le **26/11/2019** à **16:07**

Bonjours.

Sur ma fiche de paie est écrit:

ABSENCE DE CONVENTION.

Cela fait 7 ans que je suis dans l'entreprise, et je vien tout juste d'apprendre que je faisais partie de la convention collective du btp Guyane.

Suivant ma convention j'ai droit au 13eme mois

Aux panier repas et au frais de trajets.

Tout ceci ne m'a jamais été versé par mon employeur.

Comment faire en sorte et est-ce que j'ai le droit de réclamer mon dû.

Car pas négligeable pour une personne au smic.